

## La Chine accusée de crimes contre l'humanité et de génocide contre le peuple Ouïghours

Les crimes contre l'humanité surviennent en temps de paix, et peuvent être caractérisés par le meurtre, la réduction en esclavage, la persécution pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux. Pour que ces crimes soient qualifiés de génocide, il faut une intention de détruire totalement ou partiellement ce groupe, ce qui est le cas pour l'ethnie Ouïghour turcophone, musulmane au nord-ouest de la Chine. Les Etats Unis, le Royaume-Uni, le Canada, les Pays Bas et d'autres pays ont officiellement accusé la Chine de génocide et de crimes contre l'humanité.

Accusé de former des mouvements terroristes et indépendantistes, cette ethnie subit répressions et persécutions. Entre esclavage dans les champs de coton, incarcération dans des camps (pardon, centres de formation professionnelle), transfert des enfants vers des internats d'Etat, stérilisation et avortement forcé des femmes, prélèvements et trafic d'organes, tortures et exécutions sommaires. En 2018, l'ONU estimait que près d'un million de Ouïghours étaient enfermés dans ces camps soit une personne sur 12.

L'Assemblée nationale française a adopté quasi unanimement le jeudi 20 janvier 2022, une résolution reconnaissant officiellement le génocide soit « l'intention de détruire, ou tout ou en partie, le groupe Ouïghour en République Populaire de Chine ». Agissons pour que la France intercède auprès de la Chine pour arrêter ce génocide : <https://acatfrance.fr/appel-du-mois/les-ouighours-victimes-de-crimes-contre-lhumanite>

## L'injonction d'Antoinette Chahine, ancienne condamnée à mort et libérée. Ecrivez, Ecrivez, Ecrivez !

Antoinette Chahine, a été arrêtée en 1994, et condamnée à mort au Liban en 1997 pour le meurtre d'un prêtre. « Pendant ma détention, j'ai été hospitalisée à deux reprises à cause de la torture. Elle a été terrible. Je suis restée, 23 jours, seule dans une cellule après avoir été torturée au commissariat. On a refusé que je boive pendant deux jours et on versait de l'eau sur mon front de manière à ce qu'elle ne puisse atteindre mes lèvres. (...) Pas de jugement pendant deux ans. Pas de soleil, ni d'air frais. Je rêvais d'embrasser ma mère, de la toucher, mais il y avait ce grillage entre nous. (...)

Lors du premier procès Antoinette pense qu'on va reconnaître son innocence et la libérer. Au contraire, on la condamne à mort ! « J'ai crié et je me suis évanouie. J'étais paralysée, incapable de marcher pendant des semaines. Amnesty a publié un rapport affirmant que mon procès était inéquitable et **j'ai commencé à recevoir des centaines de lettres, des milliers**. Elles apportaient de la lumière dans ma cellule, un rayon de soleil bénéfique. Elles venaient de partout, Europe, Sri Lanka, Chine ... Je ne pouvais même pas les lire ! Il y en avait tant qu'un jour le facteur a dû louer un taxi pour les transporter ! J'ai parlé avec ces lettres et elles m'ont permis de voir la vie dehors. **J'envoie un message du fond de mon cœur à tous les adhérents de l'ACAT. Leur arme n'est peut-être qu'un papier et un stylo, mais ils m'ont sauvé la vie, ont ouvert la porte de ma prison. Je suis là, maintenant !** »

Antoinette : « ...Je n'ai pas de haine dans mon cœur, mais de l'amour, la paix. La haine est une deuxième prison. Je me vois comme une ambassadrice des droits de l'homme. »

Extrait de l'article : « La haine est une deuxième prison » publié par Humains disponible sur le site ACAT  
« *Crime d'innocence* » par Antoinette Chahine aux éditions Dar AN-Nahar.

## Confession de foi

« Je veux croire à la main ouverte, à la puissance des non-violents,  
Je ne croirai pas à la race ou aux privilèges, à l'ordre établi.  
Je veux croire que tous les hommes sont des Hommes (avec un grand H),  
Que l'ordre de la force et de l'injustice, est un désordre.  
Je ne croirai pas que je n'ai pas à m'occuper de ceux qui sont loin d'ici,  
Je veux croire que le monde entier est ma maison et le champ que je sème,  
Et que tous moissonnent, ce que tous ont semé.  
Je ne croirai pas que je puisse combattre l'oppression là-bas, si je tolère l'injustice ici.  
Je veux croire que le droit est un, ici et là,  
Que je ne suis pas libre tant qu'un seul homme est esclave,  
Je ne croirai pas que la guerre et la faim soient inévitables et la paix inaccessible.  
Je veux croire à l'action modeste, à l'amour aux mains nues, à la paix sur la terre.  
Je ne croirai pas que toute paix est vaine.  
Je ne croirai pas que le rêve des Hommes restera un rêve et que la mort sera la fin,  
Mais j'ose croire toujours et malgré tout, à l'Homme nouveau.  
J'ose croire au rêve de Dieu : un ciel nouveau, une terre nouvelle où la justice habitera. »

[Martin Luther King]